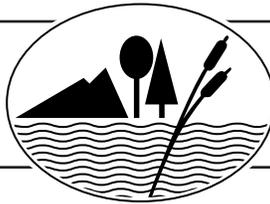


## MEMPHREMAGOG



## CONSERVATION

C. P. 70, Magog (Québec) J1X 3W7

Tél. : 819-843-9476

Site internet : [www.memphremagog.org](http://www.memphremagog.org)

Courrier électronique : [info@memphremagog.org](mailto:info@memphremagog.org)

### Assemblée annuelle

Cette année, l'assemblée générale des membres du MCI aura lieu le samedi 2 août, à 9h30 du matin à l'hôtel de ville de la municipalité d'Austin, 21 chemin Millington, Austin. Venez nous y rencontrer et aborder les sujets qui vous tiennent à cœur.

### MCI a 35 ans cette année

MCI a 35 ans ce printemps et nous organisons une petite fête. Les membres en règle sont invités à un cinq à sept au Centre culturel, 31 rue Desjardins, à Magog, vendredi le 27 juin à 17 :00 heures. SVP communiquez avec Lise au 819-843-6501 ext. 49 pour nous annoncer votre présence.

### Message du Président

À chaque fois que nous avons l'impression d'aller de l'avant dans nos efforts pour protéger le lac Memphremagog des activités qui menacent son environnement, de nouveaux défis se présentent à nous. La dernière année nous en a donné la preuve une fois de plus.

Un rapport paru l'automne dernier a révélé avec choc que le delta du ruisseau Castle dans la région nord du lac est gravement contaminé par du chrome et du nickel. Si la source d'émission est toujours inconnue, les déversements occasionnés par le centre de ski du Mont-Orford et le développement immobilier polluent clairement notre lac. Ajoutez à cela les plans pour augmenter le développement touristique sur les rives de ce ruisseau et nous retrouvons tous les ingrédients menant à un désastre écologique affectant directement le lac Memphremagog.

Les efforts d'Intersan pour augmenter la taille du dépot Bestan se font toujours aussi persistants, malgré une opposition publique considérable. La proposition récente de la compagnie d'utiliser un bioréacteur dont la technologie paraît douteuse nous convainc davantage que ce projet doit être stoppé.

Ces deux dossiers sont abordés plus en profondeur dans le présent bulletin d'informations et nous continuerons à faire entendre notre opposition face à de tels gestes irresponsables commis sur le territoire du bassin versant du lac.

Dans ce bulletin, vous trouverez un résumé des analyses d'échantillonnage d'eau les plus récentes et les résultats ont de quoi nous inquiéter. **Le lac Memphremagog vieillit très rapidement.** Un rapport détaillé est disponible sur notre site Web. Les résultats montrent que les pressions engendrées sur l'écosystème du lac par les engrais seulement, autant agricoles que résidentiels, ne peuvent perdurer si nous espérons préserver le lac pour les générations de demain. Un autre phénomène qui aggrave l'utilisation abusive d'engrais est la tendance à la déforestation sur les rives mêmes du lac comme ailleurs dans son bassin versant. Chaque arbre coupé ou parcelle de rive exposée ainsi contribue à l'augmentation de la circulation du phosphate. C'est une tendance qui prend de l'ampleur et qui est dangereuse.

Je profite de l'occasion pour aborder brièvement les finances du MCI. Même si notre portefeuille va bien, et vous pourrez le constater en consultant nos états financiers lors de l'assemblée annuelle des membres à Austin, le 2 août

### Annual Meeting

This year our Annual General Meeting will be held in the Austin Town Hall Council Chambers, 21 chemin Millington, Austin on Saturday, August 2nd, beginning at 0930. Come out and meet the Board and talk about the issues that are important to you.

### MCI is 35 years old

MCI is 35 years old this Spring and we're going to have a small celebration. All members in good standing are invited to the reception at the Centre culturel, 31 rue Desjardins, in Magog on Friday evening June 27th at 1700hrs. Please contact Lise @ 819-843-6501 ext. 49 if you can be there.

### President's Message

Every time we think we're making headway in our efforts to protect Lake Memphremagog from activities that threaten its environment, new challenges present themselves. This past year has been no exception.

A shocking report last fall revealed that the Castle brook delta at the northern end of the lake is badly contaminated with chrome and nickel. While the exact source hasn't been determined yet, heavy runoff from the ski runs and development on Mt Orford are clearly polluting our lake. Add this to plans to actually increase tourism development along this river and we have the potential for serious ecological damage to Lake Memphremagog.

Efforts by Intersan to greatly expand the Bestan garbage dump have not, despite considerable public opposition, let up. Their recent proposal to use dubious bioreactor technology makes us even more convinced that the project must be stopped.

Both of these issues are detailed elsewhere in this newsletter and we'll continue to speak out against such irresponsible actions within the lake's watershed.

In this newsletter is a summary of the latest water quality analysis and it's troubling. **Lake Memphremagog is ageing very fast.** A more detailed report is available on our website. The results show that the pressures being put on the lake's ecosystem by just fertilizers, used by both the agricultural and residential, communities can't be sustained if we expect to preserve the lake for future generations. Compounding this heavy use of fertilizers is the ongoing defoliation of both the shoreline and the forests areas within the watershed. Every time we cut down a tree or clear the land along the shore, we increase the flow of phosphates. It's a dangerous and accelerating trend.

A short word about MCI's finances. While we are in good shape today, and you can see the figures at our Annual General Meeting in Austin on August 2nd, we know that the coming year is going to make extraordinary

prochain, nous savons déjà que l'année qui vient mettra notre avoir à contribution beaucoup plus que d'habitude. Nous nous attendons à une dure bataille dans notre opposition à Intersan et son monstrueux projet d'agrandissement du dépotoir, en plus de devoir contribuer à grands frais au remplacement de l'embarcation de la patrouille nautique sur le lac. Chaque dollar aide et n'hésitez pas à utiliser le formulaire de cotisation ci-joint pour nous faire parvenir une contribution particulière.

De nouvelles initiatives lancées en cours d'année ont porté fruit, incluant un nouveau site Web dorénavant accessible à [www.memphremagog.org](http://www.memphremagog.org). Une initiative de rapprochement avec les membres du côté américain du lac a aussi mené à l'arrivée de John Ward, directeur général de la ville de Newport, au sein du conseil de MCI. John a participé à nos rencontres mensuelles et nous en savons davantage sur ce qui se passe à l'heure actuelle aux États-Unis.

Après deux années en poste, je quitterai la présidence du conseil d'administration à la fin de mon présent mandat. Je suis très fier de ce que nous avons accompli et je tiens à remercier les autres membres du conseil. Voici un groupe d'individus engagés qui donnent régulièrement et sans compter leur temps et leur expertise afin de faire de MCI un organisme vibrant et actif dans la protection du lac Memphremagog.

Je vous souhaite un été amusant sous le signe de la prudence.

**Wilder Lewis**  
**Président**

**Le projet 100 000 arbustes se poursuit encore cet été. La Patrouille du lac sera à votre service pour vous conseiller, prendre vos commandes et vous aider à re naturaliser vos rives!**

Nous pouvons faire une action concrète afin d'améliorer la qualité de l'eau de notre lac. C'est très simple : il faut reboiser les berges sur une distance de 10 mètres avec des petits arbustes indigènes.

Les bénéfices du reboisement

- Contre l'érosion par la stabilisation des berges grâce aux racines des arbustes.
- Faire une barrière filtrante aux polluants: cette barrière végétale capte une bonne quantité d'engrais et de pesticides.
- Faire de l'ombre et éviter le réchauffement de l'eau dans les parties peu profondes.
- Augmenter l'oxygénation de l'eau et de l'air.
- Réduire la quantité d'algues et de plantes aquatiques.
- Aider à préserver une eau claire.

Le MCI peut vous donner de l'information sur les espèces de plants recommandés et les techniques de plantation et s'occupe de commander les plants. Vous avez jusqu'à la fin juillet pour commander vos plants. Un guide produit par le RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection des lacs de l'Estrie) est disponible sur demande.

Ceux qui désirent obtenir des arbustes peuvent contacter la patrouille nautique directement au (819) 620-3939 ou par email à l'adresse suivante : [info@memphremagog.org](mailto:info@memphremagog.org) . N'hésitez pas à en faire la demande directement aux patrouilleurs si vous les rencontrez sur le lac.

**Gisèle Lacasse Benoit**  
**Administratrice**

## **Code d'éthique concernant les activités aquatiques sur le lac Memphremagog**

Une fois de plus cette année, nous vous faisons parvenir une copie de notre **Code d'éthique concernant les activités aquatiques sur le lac Memphremagog**. Ce code dorénavant l'appui de toutes les municipalités riveraines du lac et apparemment de la plupart de nos membres. Nous affirmons cela puisque l'été dernier nous a paru plus tranquille. Il n'y a aucune preuve scientifique en appui à une telle déclaration mais plusieurs

demandes on our budget. We expect an intense and costly battle opposing the building of Intersan's monster garbage dump, and upgrading the Boat Patrol is expensive. Every dollar helps so if you can, please use the enclosed form to make a special contribution this year.

Fresh initiatives over the last year have included a new website, which is now running at [www.memphremagog.org](http://www.memphremagog.org). We also wanted to make the present Board better informed about what is happening on the US end of the Lake. To this end we welcomed to our group John Ward, Town Manager in Newport, Vermont. John has been attending our monthly meetings and we already have a better understanding of developments in his area. After two years, this will be my last as President of the Board of Directors. I'm very proud of what we've accomplished and I must thank the other Board members. They are a good group of dedicated people who consistently give of their time and expertise to making MCI a vibrant and effective group protecting Lake Memphremagog.

Have a fun and safe summer!

**Wilder Lewis**  
**President**

**The project "100,000 shrubs" is continuing again this summer. Our Lake patrol will be available to give advice, take your order and help you re naturalize your shoreline!**

We can make a concrete gesture to improve the quality of the water of our lake. It's easy: we must renaturalize the shoreline on a 10-meter deep front by planting indigenous shrubs.

The Benefits of Renaturalization:

- It counters soil erosion by stabilizing the shoreline using the roots of the shrubs.
- It creates a filter barrier for pollutants: this vegetal barrier is excellent at preventing fertilizers and pesticides run offs into the lake.
- It creates shade which helps keep the water cooler in shallower parts.
- It increases air and water oxygenation.
- It decreases the quantity of algae and aquatic plants.
- It helps keep the water clear.

MCI can give you more information on the recommended types of shrub and the best renaturalization techniques. We also order the plants for you; you have until the end of July to ask us to do so. A guide produced by RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection des lacs de l'Estrie) is available upon request.

If you'd like to purchase some of these shrubs, please contact the Lake Patrol directly at (819) 620-3939 or by email [info@memphremagog.org](mailto:info@memphremagog.org). Better yet: wave down the Patrol boat when you see it on the lake.

**Gisèle Lacasse Benoit**  
**Board Member**

## **Code of Ethics**

Once again this year we have enclosed a copy of our **Code of Ethics for Water activities on Lake Memphremagog**. This Code now has the support of all of the municipalities around the lake and apparently from most of our members. We say this because last summer sounded quieter.

There is no scientific evidence to support this statement but many people have commented that there seemed to be less noise on the lake. We can only hope!

personnes nous ont fait remarquer qu'il paraissait y avoir moins de pollution par le bruit sur le lac. Il y a de l'espoir !

Nous avons reçu plusieurs questions au sujet de la zone de vitesse réduite dans la bande riveraine de 200 mètres : s'agit-il de réduire l'érosion de la rive ou de donner une zone libre de vagues des gros porteurs aux canotiers, kayakistes et autres plaisanciers à bord de petites embarcations ? Les deux sont justes. En fait, lors de la pratique du ski nautique, éloignez-vous de la rive jusqu'à la limite de cette bande pour mettre le skieur à l'eau. Vos amis et voisins qui ne skient pas vous en seront reconnaissants et la rive sera moins affectée par l'érosion de la vague.

## La patrouille du lac

La dernière année a été productive et passablement chargée pour la nouvelle patrouille du lac. Les trois membres, tous des étudiants de cycles universitaires supérieurs ou des spécialistes de l'environnement, ont sillonné le lac de la mi-juin jusqu'à la fin de semaine de la fête du travail afin de rencontrer les membres du MCI et le public et aborder les dossiers importants. Presque 1000 arbustes ont aussi été vendus à des résidents riverains afin d'aider à réduire l'érosion et les déversements. De l'information au sujet de notre code d'éthique, des dangers de l'utilisation des pesticides et des alternatives à ces derniers, a aussi été distribuée. Les patrouilleurs ont aussi recueilli plus de 564 signatures en appui à la pétition s'opposant à l'agrandissement du dépôt d'Intersan. Au cours de l'été, les ventes de cotisations et de t-shirts se sont poursuivies afin de continuer à augmenter l'appui à ces causes.

La patrouille a pris une importante nouvelle initiative durant l'été 2002 impliquant les enfants. A partir d'un script de 20 minutes, les patrouilleurs ont endossé des costumes et livré des performances théâtrales auprès de jeunes d'associations de loisirs dans la région au sujet de la santé du lac et des choses à faire pour préserver son environnement naturel. Nous estimons à plus de 350 le nombre d'enfants qui ont ainsi participé à ces ateliers et nous espérons reprendre la formule cet été.

La plus grande dépense encourue par MCI à chaque année demeure la patrouille du lac et durant l'hiver, nous avons mis sur pied une campagne de levée de fonds pour nous aider à couvrir les frais reliés à l'utilisation des bateaux (essence, moteurs, équipement de sécurité, etc.). Nous avons demandé l'appui financier de toutes les municipalités autour du lac et, au moment d'aller sous presse, nous aimerions remercier la municipalité du canton d'Austin et le monastère de Saint-Benoît-du-Lac pour leurs dons. Grâce en grande partie à ce fond spécial, nous avons pu remplacer le bateau cette année ainsi qu'obtenir un nouvel équipement radio et de sécurité.

Si vous désirez participer activement à ce fond, veuillez nous en faire part sur votre bordereau de cotisation.

**Donald Fisher**  
*Administrateur*

## Le nouveau site Web du MCI

- [www.memphremagog.org](http://www.memphremagog.org)

Bienvenue au nouveau site Web du MCI. Nous l'avons conçu afin d'aider nos membres et autres amis du lac à se tenir au courant des dossiers touchant directement et indirectement au Memphrémagog.

Nous affichons aussi des hyperliens que vous trouverez fort intéressants. Si vous désirez mettre à jour votre contribution, voyez la section « cotisations » et aidez-nous à continuer notre travail de protection du lac.

Venez surfer et rejoignez-nous !

MCI tient à remercier **Hubert Simard d'Internautica** qui a généreusement et gratuitement contribué à la conception et au design de notre page Web. Merci Hubert !

**Andy Cowell**  
*Administrateur*

We have been getting inquiries about whether the 200 meter reduced speed zone is intended to reduce shoreline erosion, or whether it is about small boat safety and allowing canoers and kayakers some peace and stillness from the wakes of larger boats. In fact, both are true. When you water-ski, go this short distance from shore before you start. Neighbours and friends who are not skiing will thank you and the shoreline will be less affected by erosion.

## Lake Patrol

This has been a busy and productive year for the renewed Lake Patrol. The three members, all graduate students or environmental specialists, roamed the lake from mid-June to the Labour Day weekend talking with MCI members and others about the important issues. Almost 1000 shrubs were sold to lakeside residents to help reduce erosion and runoff. Literature about our Code of Ethics, and the dangers of, and alternatives to, pesticides were handed out. A petition was circulated opposing Intersan's efforts to expand the Bestan waste site (564 names!). And throughout the summer, t-shirts and memberships were sold in our ongoing efforts to increase involvement in the issues.

The Patrol took an important new initiative during the summer of 2002 that involved our children. Working with a 20-minute script, the patrollers donned costumes and delivered performances at various day camps in the region about the health of the lake and things we can do to keep it safe. We estimate that 350 children and their parents took part in the program that we hope to continue this summer.

The single largest expense faced by MCI each year is the Lake Patrol and over the winter we initiated a fundraising campaign to help cover the costs associated with the boats (gas, motors, safety equipment, etc). We have asked all municipalities around the lake to contribute and at press time we'd like to thank the Town of Austin, and St-Benoit du Lac for their donations. Thanks in large part to this Fund, we have replaced the boat this year and upgraded our communications and safety gear.

If you would like to help with the Boat Fund, please indicate this when you renew your membership. Thank you.

**Donald Fisher**  
*Board Member*

## The New [www.memphremagog.org](http://www.memphremagog.org)

Welcome to our revamped website for MCI. We have designed it to help keep our members and other friends of the lake up to date with the issues in and around Lake Memphremagog.

We also have some great links to other sites that you will find interesting, and if you need to update your membership, be sure to see the membership section and help us continue to protect our lake!

So get online and get on board!

MCI would also like to thank **Hubert Simard of Internautica** for graciously providing all our design and layout needs at no charge. Merci Hubert!

**Andy Cowell**  
*Board member*

## Membres en poste du conseil de MCI

Les membres du conseil d'administration en poste au moment d'aller sous presse sont: Wilder Lewis (Président), Jacques Charbonneau (Vice-Président), Bruno D'Anglejan, (Vice-Président), Jean-Claude Duff (Trésorier), Tom Fletcher (Secrétaire), Donald Fisher (Austin), Rod Holmes (Magog), Jan Lundgren (Knowlton's Landing), Gisele Lacasse Benoit (Austin), Francois Janson (Georgeville), Matthew Farfan (Stanstead), Andy Cowell (Georgeville), Pat Trudel (Knowlton's Landing), John Ward (Newport, Vermont).

**Vous pouvez nous contacter à [info@memphremagog.org](mailto:info@memphremagog.org)**

## Intersan dépose une demande pour un bioréacteur

Intersan, une division transnationale du géant de la gestion des déchets Waste Management Inc. a récemment déposé une demande auprès du ministère québécois de l'Environnement (MENVIQ) afin de procéder à l'agrandissement de son dépotoir de Magog. Si la demande en date du 25 février est approuvée, le dépotoir recevra 150 000 tonnes de déchets par an. De plus, la compagnie cherche à obtenir l'autorisation pour un projet-pilote de 3 ans ayant pour but la construction et l'utilisation d'un bioréacteur. Le bioréacteur est une nouvelle technologie expérimentale utilisant de l'eau pour percoler les déchets. L'avantage d'un bioréacteur est qu'il permet d'augmenter la vitesse de décomposition des déchets par rapport aux méthodes conventionnelles; cependant, plusieurs de ses désavantages préoccupent le MCI au plus haut point. Selon l'agence fédérale de protection de l'Environnement des Etats-Unis (EPA), les problèmes qui peuvent découler de l'utilisation d'un bioréacteur sont « l'augmentation des émissions de gaz, une odeur marquée; une instabilité physique des déchets due à l'augmentation d'humidité et de densité; l'instabilité des systèmes de membranes; les fuites en surface; et les incendies de dépotoir » (<http://www.epa.gov/epaoswer/non-hw/muncpl/landfill/bioreactors.htm>, 16 janvier 2002).

MCI affirme que ces problèmes potentiels font du bioréacteur un concept particulièrement mal adapté au bassin versant du lac Memphrémagog, surtout à la lumière du fait que l'actuel dépotoir s'est déjà avéré être une source de pollution du lac Lovering, un tributaire du lac Memphrémagog. Nous sommes aussi préoccupés par la possibilité que le projet-pilote devienne une installation permanente une fois mis en place et opérationnel : le genre de problèmes mentionnés par l'EPA américaine peut très bien subvenir des années après la mise en marche d'un tel appareil. De plus, la soumission est en flagrante contradiction le « plan d'action du Québec pour la gestion des déchets, 1998-2008 », qui, entre autres, donne aux MRC et autres communautés le droit « d'interdire l'enfouissement de déchets en provenance d'ailleurs que de la région ».

Si ce projet devait être accepté, l'expansion permettrait d'importer des déchets en provenance de l'extérieur de la MRC Memphrémagog, soit de Sherbrooke, de Coaticook, de Brome-Missisquoi, de la Haute-Yamaska, de la Montérégie et de Montréal. Nous encourageons tous les membres du MCI et autres résidents touchés par ce projet à exprimer leur opinion auprès de la commission de gestion des déchets de la MRC Memphrémagog; cette dernière prépare un plan de gestion s'appuyant sur celui proposé par le gouvernement provincial. Votre voix peut faire une différence!

**Tom Fletcher**  
*Administrateur*

## Résumé des analyses d'eau du lac Memphrémagog

Depuis plusieurs années, Memphrémagog Conservation Inc. collabore avec le ministère de l'Environnement en effectuant la collecte d'échantillons nous renseignant quant à la qualité de l'eau du lac Memphrémagog. Les riverains nous ayant fait part de leur intérêt à ce sujet, nous publions ici une brève explication des données recueillies de 1996 à 2002. Un portrait plus complet de la situation sera publié prochainement sur le site Web de MCI.

## MCI's board members

MCI's board members at the present time are : Wilder Lewis (President), Jacques Charbonneau (Vice-President), Bruno D'Anglejan, (Vice-President), Jean-Claude Duff ( Treasurer), Tom Fletcher (Secretary), Donald Fisher (Austin), Rod Holms (Magog), Jan Lundgren (Knowlton's Landing), Gisele Lacasse Benoit (Austin), Francois Janson (Georgeville), Matthew Farfan (Stanstead), Andy Cowell (Georgeville), Pat Trudel (Knowlton's Landing), John Ward (Newport, Vermont).

**You can reach any of us at [info@memphremagog.org](mailto:info@memphremagog.org)**

## Intersan Submits Application for Bioreactor

Intersan, a division of the transnational garbage giant Waste Management Inc., recently submitted an application to the Quebec Ministry of Environment (MENV) to expand its waste disposal site in Magog. If their February 25 submission is approved, the landfill will accommodate 150,000 tonnes of garbage annually. Additionally, the company is seeking approval for a three-year demonstration project to build and test a bioreactor. The bioreactor is a new experimental technology that percolates water through the waste in the landfill. The advantage of bioreactors is that the waste decomposes more quickly than in a traditional landfill; however, there are also a number of disadvantages that concern MCI. According to the U.S. Environmental Protection Agency (EPA), problems with bioreactor landfills include "increased gas emissions; increased odors; physical instability of waste mass due to increased moisture and density; instability of liner systems; surface seeps; and landfill fires" (<http://www.epa.gov/epaoswer/non-hw/muncpl/landfill/bioreactors.htm>, 16 January 2002).

MCI asserts that these potential problems make the bioreactor concept particularly inappropriate for the Lake Memphremagog watershed, especially in light of the fact that the existing landfill has been a source of contamination of Lake Lovering, a tributary of Lake Memphremagog. We are also concerned that the bioreactor "test" is likely to become permanent once it is in place and operating; the kinds of problems that concern EPA about bioreactors may not become apparent until some years after. Moreover, the proposal is completely inconsistent with the "Quebec Action Plan for Waste Management, 1998-2008" which, among other things, gives MRCs and other communities the right to "prohibit the disposal of non-region waste in their territory."

If approved, the expansion would allow garbage to be imported from outside the Memphremagog MRC, including Sherbrooke, Coaticook, Brome-Missisquoi, Haute-Yamaska, Monteregie and Montreal. We encourage all MCI members and other concerned residents to express their concerns on this matter to the Memphremagog MRC Waste Management Commission; they are developing their own waste management plan, based on the Quebec Action Plan. YOUR VOICE CAN MAKE A DIFFERENCE!

**Tom Fletcher**  
*Board member*

## Summary of Water Sampling on Lake Memphremagog

For many years now, Memphremagog Conservation has collaborated with the Ministry of Environment in collecting data which enables us to learn more about the quality of the water in Lake Memphremagog. Since shoreline residents often tell us about their interest in this subject, the following is a brief explanation of the data collected from 1996 to 2002. A more thorough and detailed analysis is available on the MCI website.

Neuf stations d'échantillonnage sont réparties sur le lac. Les paramètres examinés sont le phosphore, la chlorophylle et la transparence.

Phosphore : le phosphore est un élément soluble, naturellement présent en faible quantité dans l'eau sous forme de phosphate. Cependant, les importantes quantités de phosphate que l'on retrouve actuellement dans nos lacs proviennent des eaux usées (égouts, fosses septiques, stations d'épuration) ainsi que des savons, détergents et engrais chimiques. Le phosphate stimule la croissance des algues et des plantes aquatiques. Celles-ci deviennent alors anormalement nombreuses, et leur présence provoque une surconsommation de l'oxygène dissout dans l'eau. Cela, au détriment de la vie aquatique.

**Une grande partie des échantillons de phosphate indiquent des concentrations assez élevées. Les concentrations les plus élevées se trouvent dans la Baie Fitch. Les concentrations notées à la sortie de la rivière Magog et du côté américain sont également importantes. Les résultats les plus faibles ont été mesurés au nord de l'île Molson, près de la pointe Spinney ainsi que dans la Baie Sargent.**

Chlorophylle : la chlorophylle est un pigment indispensable à la photosynthèse des plantes. Cette mesure permet d'évaluer la quantité d'algues microscopiques présentes dans l'eau. Leur croissance est liée à la présence d'éléments fertilisants comme les phosphates.

Les résultats indiquent une situation préoccupante dans la partie nord-est de la baie Fitch. Comme pour le phosphore, ils démontrent une dégradation d'année en année. Les secteurs de la rivière Magog de la baie de Newport ont obtenu, en 2001, des résultats élevés comparativement au reste du lac. Les résultats sont assez bons dans la partie nord du lac.

La transparence : la transparence mesure jusqu'à quelle profondeur la lumière pénètre dans l'eau. Plus il y a de particules en suspension dans l'eau, moins elle est transparente. Ces particules sont habituellement de la matière organique ou des sédiments.

Les résultats de la transparence furent meilleurs lors des étés secs, avec une transparence presque toujours supérieure à 4 mètres au centre du lac. La baie Fitch obtient les résultats les moins bons, avec la portion américaine. Par contre, l'eau peu profonde au nord est de la baie Fitch, permet d'expliquer la très faible transparence. De plus, la grande quantité de plantes aquatiques et les rives marécageuses à l'extrémité de la baie font qu'il est normal de retrouver plus de matières en suspension dans l'eau à cet endroit.

Il y a un lien entre ces 3 paramètres. Plus il y a de phosphate dans l'eau, plus il y a d'algues microscopiques et moins l'eau est claire.

Ces analyses d'eau nous indiquent que le lac **Memphremagog subit un vieillissement accéléré**. La pollution fertilisante est un réel problème, comme l'indiquent d'ailleurs certains symptômes telle la prolifération des plantes aquatiques. Dans les secteurs du lac où l'eau est moins profonde, la situation est particulièrement préoccupante et un réel effort des riverains est souhaitable (installations septiques adéquates, rives boisées et restrictions des engrais chimiques).

Des tests similaires, effectués dans les cours d'eau qui se jettent dans le lac, démontrent que ceux-ci peuvent être une source de pollution. Il faut donc leur prêter attention.

Par ailleurs, les tests effectués ne nous renseignent aucunement au sujet des autres formes de pollution aquatique.

**Catherine Rivard**  
**Patrouille du lac**

## Projet Intermont

La compagnie Intermont qui possède un bail de location du centre de ski Mont-Orford, propose un ambitieux projet de développement immobilier sur les terrains du parc provincial. La compagnie projette de construire sur une période de dix ans mille unités de logement au pied des pentes, un chalet au sommet de la montagne et d'aménager un deuxième terrain de

Nine sampling stations are spread over the lake. The data collected focuses on phosphates, chlorophyll and transparency.

Phosphorus: phosphorus is a soluble element, naturally occurring in water in small quantities, in the form of phosphate. However, the large quantities of phosphates currently found in our lakes come from used water (sewers, septic tanks and treatment plants) as well as from soap, detergents and chemical fertilizers. Phosphate stimulates the growth of algae and aquatic plants. These then become abnormally numerous and their presence provokes an overconsumption of the oxygen dissolved in the water, to the detriment of aquatic life.

**A large part of the phosphorus indicators reveal rather high levels of phosphates. Highest concentrations are found in Fitch Bay. Concentration estimates from the exit of Magog River and in the American part of the lake are also high. Areas least affected are located north of Molson Island, near Spinney Point, as well as in Sargent's Bay.**

Chlorophyll: chlorophyll is a pigment indispensable to the photosynthesis of plants. This measure allows us to evaluate the quantity of microscopic algae present in the water. Their growth is linked to the presence of fertilizers like phosphates.

Results indicate a preoccupying situation in the North East part of Fitch Bay. As in the case of phosphorus, they reveal an ongoing degradation from year to year. In 2001, the Magog River and Newport bay areas contained higher levels than the rest of the lake. Results are good in the northern part of the lake.

Transparency: transparency is an indicator of how deep light penetrates in the water. The more particles suspended in the water, the less transparent it is. These particles are usually formed of organic matter or sediments.

Results indicate a better transparency during dry summers, with readings of above four meters of visibility in the center of the lake. Fitch Bay, along with the American part of the lake, shows the worst results. However, the shallow waters which characterize the North Eastern part of the bay may explain this low transparency. Furthermore, the great number of aquatic plants and marshes on the shore at the extremity of the bay cause there to be more matter in suspension in the water of this area.

There are links between these three measures. The more phosphate there is in the water, the more microscopic algae grows, which in turn makes the water less clear.

These water samplings indicate that **Lake Memphremagog is undergoing an accelerated ageing process**. Pollution by fertilization is a real problem, as indicated by symptoms such as the proliferation of aquatic plants. In the areas of the lake where waters are less deep, the situation is particularly preoccupying and concerted efforts by shoreline residents are greatly needed (adequate septic installations, replanting of the shoreline and restrictions imposed on the use of chemical fertilizers).

Similar tests carried out on lake tributaries show that these can be a major source of pollution. They will thus need our attention. On the other hand, the data collected does not inform us about other forms of aquatic pollution.

**Catherine Rivard**  
**Lake Patrol**

## Intermont Project

The Intermont Company, which currently holds the lease for the Mont-Orford Ski Resort is proposing to build an ambitious real estate project on the grounds of the Provincial Park. The company is planning to build over a ten-year period, one thousand housing units at the foot of ski

golf de 18 trous. Une entente de principe est intervenue l'automne dernier entre la compagnie et Québec pour échanger des terrains au pied des pentes avec des terrains situés à Brompton dans un marais au nord-ouest de la montagne. Le ministre responsable du dossier, M. Richard Legendre, a tenu une consultation publique sur le projet d'échange, les 6 et 7 décembre 2002. Lors de ces audiences, le MCI a fait connaître son opposition à ce projet par le dépôt d'un mémoire. Des 54 mémoires déposés, 75% étaient défavorables à ce projet. L'un des arguments retenus fut l'iniquité dans l'échange des terrains. D'après une étude du ministère des Transports, la valeur commerciale des terrains offerts par Intermont est inférieure de 300 000\$ à celle des terrains que céderait le parc du Mont-Orford. Durant la consultation le ministre a promis la tenue d'audiences publiques du Bureau d'audiences publiques en environnement (B.A.P.E.) sur le projet de développement.

Ce projet a reçu l'appui de tous les élus municipaux de la région, ainsi que du maire de Sherbrooke, de l'Association touristique des Cantons de l'est et du président du Centre local de développement (CLD). Par la suite, ceux-ci ont tous reconnu n'avoir vu aucun plan détaillé du projet. Le député d'Orford Robert Benoit a montré des réserves quant au projet en posant cinq questions fondamentales qui ont poussé le ministre à pousser davantage sa réflexion avant d'approuver un tel projet.

Le 5 mars dernier, le ministre Legendre a tenu une conférence de presse à Orford pour faire connaître sa décision. Tout en ne fermant pas la porte au projet, il a demandé à la compagnie de déposer un plan d'ensemble du projet, de mettre en place un mécanisme pour assurer l'équité dans l'échange de terrains ainsi qu'un plan d'affaires, de déposer un plan de financement, d'assurer la protection du patrimoine naturel et paysager, plus précisément en ce qui concerne le ruisseau Castle et de mettre en place un comité-conseil comprenant entre autres des écologistes. La balle est maintenant dans le camp de la compagnie. Nous suivons de très près ce dossier.

*Gisèle Lacasse Benoit*  
*Administratrice*

## **Dénombrement des bateaux, Code d'éthique et embêtements sur le lac Memphrémagog**

Le motonautisme, les embêtements qu'il cause et son impact sur la qualité de vie sont des préoccupations majeures pour les membres de MCI et beaucoup de résidents du bassin versant.

En 1998, le Comité Boucher tenait des audiences publiques sur la qualité de vie et la sécurité sur les plans d'eau du Québec.

En 1999, après avoir présenté un mémoire et assisté à plusieurs audiences du Comité Boucher, MCI proposait son **Code d'éthique concernant les activités aquatiques sur le lac Memphrémagog**. Ce code est toujours le seul que nous connaissions qui traite de la qualité de vie et du respect mutuel requis entre les usagers d'un plan d'eau pour y maintenir une qualité de vie acceptable.

En 1999 le gouvernement fédéral adoptait la loi obligeant tous les conducteurs d'une embarcation motorisée à détenir un permis de compétence. Ni le Guide de sécurité nautique ni les cours de préparation au permis requis par la loi ne traitent de la qualité de vie. Tout au plus traitent-ils de certains comportements dangereux ou pouvant causer des blessures à autrui!

Le gouvernement fédéral, reconnaissant le problème du bruit des moteurs de certains types d'embarcation, a proposé en 2002 un règlement obligeant l'utilisation « ...d'un silencieux ... afin d'empêcher tout bruit excessif ou inhabituel ... », sans définir ce qui est excessif et inhabituel, ni sans préciser pour qui, ni dans quel contexte : belle porte ouverte à un débat légal dont nous ne connaissons peut-être pas l'issue avant de nombreuses années!

Le problème des embêtements causés aux usagers et riverains est suffisamment aigu au lac Memphrémagog pour que Le Reflet du lac ait traité de la question à l'été 2002 dans une série d'articles sur la valeur des propriétés riveraines. Dans ceux-ci, on rapportait la préoccupation des futurs acheteurs de propriétés riveraines au sujet de l'achalandage monstre sur le lac.

slopes, a new chalet at the summit, as well as a second 18-hole golf course. An agreement in principle was reached last fall between the company and the Quebec to exchange land at the foot of the mountain for lots located in a marsh near Brompton (North West of the mountain). The Minister of Fauna and Provincial Parks, Mr. Richard Legendre, held public hearings on this land exchange project, on November 6th & 7th, 2002. During these hearings, MCI made public its opposition to the project. Of the 54 briefs presented, 75% were unfavourable to the project. One of the arguments presented was the inequity of the land exchange. According to a study conducted by the Ministry of Transportation, the commercial value of the land proposed by Intermont is inferior to what the ski resort would obtain by a margin of 300 000\$. During the two-day meeting, the Minister promised to hold public hearings (BAPE) on the real estate project.

The project has received the support of all the municipal councils in the area, and the endorsement of the Mayor of Sherbrooke, the Regional Tourism Office, and the Local Development Center. Yet many later admitted not knowing the full details of the project. Orford MNA Robert Benoit conveyed his reservation about the project by asking five fundamental questions which lead the Minister to think further before approving the project.

On March 5th, 2003, the Minister held a press conference in Orford to make his decision public. While not closing the door on the project, the Minister asked the company to send in a detailed master plan, to put in place some kind of mechanism which will guarantee the fairness of the land exchange, to set up a business plan as well as a financing plan, to protect natural habitat and landscape, more specifically with regards to Castle brook; and finally, to set up a committee (among whom some members will be representing ecologist groups) to oversee these steps. The ball is now in the company's court. We are monitoring this situation very closely.

*Gisèle Lacasse Benoit*  
*Board Member*

## **Boat Count, Code of Ethics and Nuisances on Lake Memphremagog**

The use of motorboats, the nuisances they cause and their impact on the quality of life are major preoccupations of MCI members and many residents of the watershed.

In 1998, the Boucher Committee held public hearings on the quality of life and security on bodies of water in Québec.

In 1999, after having presented a brief and participated in the Boucher Committee hearings, MCI introduced its **Code of Ethics Concerning Nautical Activities on Lake Memphremagog**. This code remains the only one we know of that tackles issues pertaining to the quality of life and mutual respect between users of a body of water in order to help maintain quality of life.

In 1999, the Federal government adopted a law forcing all motorized craft operators to hold a competency permit. Neither the Safe Boating Guide nor the permit preparation course required by law touch the subject of the quality of life. At best, they glance upon dangerous behaviours or actions that may result in injury to another party!

The Federal government, recognizing the noise problem caused by certain types of motorboats, proposed a by-law in 2002 imposing the use of a "... muffler ... in order to prevent excessive or unusual noise ...", without defining what constituted excessive or unusual, nor for whom, nor in which context: the door is open for another legal battle with possibly no end in sight for years!

The problem of nuisances for users and lakeshore residents is acute enough on Lake Memphremagog for the local newspaper, Le Reflet du Lac, to tackle the issue in a series of articles published during the summer of 2002 on the value of lakeshore properties. These articles revealed the

Un parallèle avec le débat sur l'utilisation en hiver de la piste cyclable du Petit train du nord par les motoneiges, et la perte de la qualité de vie qui en découle, vient immédiatement à l'esprit.

Le Code d'éthique concernant les activités aquatiques sur le lac Memphrémagog de MCI prend pour acquis que la plupart des embarcations contemporaines sont conçues de façon à ne pas causer de bruit inacceptable lorsqu'elles sont utilisées selon leurs recommandations. En réservant une zone sans vagues de 200 mètres à partir de la rive du lac (20% de la superficie totale du lac), il préconise une cohabitation harmonieuse des embarcations motorisées et non motorisées; bien plus, il propose un cadre où les tenants des deux types d'activités ne s'opposent pas. Les municipalités riveraines autour du lac ont toutes endossé le Code d'éthique.

Quant aux (trop timides) recommandations du rapport Boucher, elles dorment encore sur des tablettes à Québec!

Afin de mieux comprendre les tendances en présence, MCI a chargé sa patrouille de faire un dénombrement différencié des types d'embarcations du côté canadien du lac. Pour ce faire, les catégories suivantes ont été établies : bateaux non motorisés (kayaks, canots, planches à voile, pédalos, dériveurs et catamarans); quillards (pouvant être équipés d'un moteur auxiliaire); embarcations motorisées équipées d'un échappement sortant sous l'eau (bruit acceptable pour l'être humain à distance raisonnable, peut-être pas pour les poissons cependant); bateaux « de performance » équipés d'un échappement hors de l'eau (dotés ou non d'un silencieux, mais susceptibles de générer à toutes les allures un bruit inacceptable en milieu naturel, et ce sur de grandes distances); et enfin, les motomarines.

Les relevés ont été faits en août 2002 pendant la semaine, et tous les bateaux au mouillage, en rive du lac, en marina ou visibles sur les terrains à partir du bateau de la patrouille, ont été comptés.

Les résultats sont révélateurs :

Non motorisés :	1 625
Quillards :	325
Motorisés :	1 915
Performance :	16
Motomarines :	110

Les conclusions que nous en tirons sont qu'il n'existe aucun règlement garantissant la qualité de vie aux usagers du lac; que ces embarcations sont probablement toutes conformes aux règlements du gouvernement fédéral; que si les embarcations motorisées sont utilisées en respectant les principes du Code de MCI, et que si les motomarines et les bateaux de performance sont utilisés selon ce que la publicité de leurs fabricants préconise

growing preoccupation of future home owners concerning the monstrous traffic on the lake.

A parallel could be drawn with the debate surrounding the heavy use of the Petit Train du Nord cycling trail by snowmobiles during the winter.

MCI's Code of Ethics Concerning Nautical Activities on Lake Memphremagog takes for granted that most of contemporary motorboats are designed to cause acceptable levels of noise when used according to the owner's manual. By keeping a no-wake zone of 200 meters from the shoreline (20% of the whole area of the lake), it promotes a harmonious cohabitation between motorized watercrafts and those without engine power. Moreover, it creates a space where members of both communities will not oppose each other. All the municipalities around the lake have given their support to this Code of Ethics.

As for the (too timid) recommendations which emanated from the Boucher Committee, they are still on a shelf somewhere in Québec City!

In order to better understand the tendencies currently displayed, MCI instructed its patrol to conduct a count of all types of watercraft on the Canadian side of the lake. In order to do so, the following categories were established: non motorized watercrafts (kayaks, canoes, windsurfing boards, paddle boats, sailing boats and catamarans); keel sailing boats (which may be equipped with an auxiliary engine); motorized watercrafts with exhaust systems coming out under the water (acceptable noise level for humans at a reasonable distance, maybe not so for the fish however); "performance" boats equipped with an exhaust system coming out above water (with or without a muffler, but capable at all speeds of generating noise levels unacceptable in a natural habitat and over such long distances); and lastly, seadoos.

The count was conducted in August of 2002, during the week, and all boats at anchor, in marinas or visible on the properties were counted.

The results are rather revealing:

Non-motorized:	1 625
Keel sailing boats:	325
Motorized:	1 915
Performance:	16
Seadoos:	110

The conclusions that we draw are that there is no by-law in existence which guarantees the quality of life for the users of the lake; that these watercrafts are probably all complying with Federal by-laws; that if seadoos and performance boats are used according to what the publicity of their manufacturers promotes (loud noise, speed, acrobatics and wave

Memphrémagog Conservation Inc.

DEVENEZ MEMBRE !

C. P. 70, Magog (Québec) J1X 3W7

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province / État : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Adresse électronique : \_\_\_\_\_

**Veillez cocher les cases appropriées**

Cotisation annuelle  régulière : 50 \$  de soutien : 150 \$  don additionnel : \_\_\_\_\_ \$

don additionnel pour la campagne contre la proposition d'Intersan : \_\_\_\_\_ \$  don additionnel pour le bateau de la patrouille : \_\_\_\_\_ \$

**Les cotisations sont déductibles d'impôts**

Veillez indiquer dans quel secteur se trouve votre résidence au lac Memphrémagog :

- Magog  Entre Magog et Drummond Point  Entre Drummond Point et Fitch Bay  
 Entre Fitch Bay et la frontière américaine  États-Unis  Entre la frontière américaine et Knowlton Landing  
 Entre Knowlton Landing et Bryant's Landing  Entre Bryant's Landing et Magog  Ailleurs : \_\_\_\_\_

S'agit-il d'une résidence  principale  ou secondaire ?

(échappement bruyant, vitesse, acrobaties, sauts de vagues) et que le Code de MCI condamne, **seulement 126 « plaisanciers » sur 3 990** pourraient causer à eux seuls les problèmes de perte de qualité de vie et de tensions vécues tant par les résidents du bassin versant immédiat du lac que par les utilisateurs paisibles et respectueux du plan d'eau.

Avec votre appui, MCI pourra faire les efforts nécessaires pour convaincre les administrations locales d'utiliser leur champ de compétence pour s'acquitter de leur responsabilité dans la gestion de notre qualité de vie et de la richesse économique que représente le lac Memphremagog.

Bon été et puissiez vous trouver autour du lac un environnement où il fait bon vivre.

**Jacques Charbonneau**  
Administrateur

### Cotisations

Nous vous faisons parvenir un formulaire de cotisation; si vous l'avez déjà rempli, veuillez le donner à un voisin.

Vous remarquerez une légère augmentation des frais de cotisation individu/famille. Cette mesure est rendue nécessaire par le nombre de dossiers dont nous nous occupons et notre décision des dernières années de nous impliquer davantage auprès de la patrouille nautique du lac. Nous envisageons aussi des déboursés importants au cours des prochaines années alors que nous devons faire face aux projets d'agrandissement du dépotoir d'Intersan en plein cœur du bassin versant du lac.

Le tarif pour une cotisation de soutien demeure le même et nous espérons que plusieurs membres choisiront d'opter pour ce niveau de contribution.

jumping), and which is condemned by MCI's Code of Ethics, **as few 126 users out of 3 990** could alone be the cause of the problems which have lead to the loss of the quality of life and the tensions experienced by all the watershed residents as well as by other respectful users of the lake.

With your support, MCI will be able to pursue the necessary efforts to convince local administrations to use their field of competency to shoulder their responsibility in the management of the quality of life and economic wealth which lake Memphremagog represents.

Have a good summer and may you be somewhere around the lake where life is good to live.

**Jacques Charbonneau**  
Board member

### Membership

We've attached a membership form and if you don't need it, please pass it on to a neighbour.

You'll notice a slight increase in the individual/family rate. This is necessary because of the number of files we're working now and our decision over the last few years to invest more in the work being done by the Lake Patrol. We also expect some extraordinary expenses over the next few years as we confront efforts by Intersan to enlarge their garbage dump within the Lake's watershed.

The rate for Sustaining Membership remains unchanged and we hope that more of our members can consider this level of support.



### Liste de numéros de téléphone importants / List of Important Telephone Numbers

Municipalités	Magog	819 843-6501
Municipalities	Austin	819 843-2388
	Potton	450 292-3313
	Newport	802 334-5136
	Ogden	819 876-7117
	Stanstead	819 876-2948

MRC Memphremagog	819 843-9292
Patrouille nautique de la MRC	819 821-0435 / 819 822-7668
MRC's Marine Patrol	
Environnement Québec	819 820-3882
Sûreté du Québec	819 564-1212
Sûreté du Québec (urgence 24 H emergency)	819 310-4141
RCMP	819 564-5770

Memphremagog Conservation Inc.

**BECOME A MEMBER !**

**BOX 70, Magog (Québec) J1X 3W7**

Name : \_\_\_\_\_

Postal Address : \_\_\_\_\_ Street : \_\_\_\_\_

Town, City : \_\_\_\_\_ Province / State : \_\_\_\_\_

Postal Code : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**Please cross the appropriate square**

Annual Membership  Regular : \$ 50  Sustaining : \$ 150  Additional donation : \$ \_\_\_\_\_  
 Additional donation to fight Intersan's proposal : \$ \_\_\_\_\_  Additional donation for the boat fund : \$ \_\_\_\_\_

**Donations are tax deductible**

Please indicate in which area of the Lake your residence is located :

- Magog  Between Magog and Drummond Point  Between Drummond Point and Fitch Bay  
 Between Fitch Bay and the American border  U.S.  Between the American border and Knowlton Landing  
 Between Knowlton Landing and Bryant's Landing  Between Bryant's Landing and Magog  Elsewhere : \_\_\_\_\_

Is it your  permanent residence  secondary residence ?